

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 22 janvier 2010

Salon des entrepreneurs - 3 et 4 février 2010

**La retraite complémentaire Agirc et Arrco,
à la rencontre des futurs entrepreneurs**

Les 3 et 4 février, l'Agirc et l'Arrco seront présents au Salon des entrepreneurs, qui se déroulera au Palais des Congrès, Porte Maillot, à Paris. Aux côtés de l'Urssaf, du RSI, de Pôle Emploi, de net-entreprises.fr et de la CCVRP, l'Agirc et l'Arrco animeront un Espace Protection sociale et Emploi (stands n°217 et n°218).

De futurs entrepreneurs bien informés sur leur retraite complémentaire

Parce que créer ou reprendre une entreprise soulève de nombreuses questions, ce sont **des conseillers du service réglementation de l'Agirc et de l'Arrco** qui informent les visiteurs sur les démarches administratives pour s'affilier à la retraite complémentaire ou sur le devenir de leur retraite de salarié.

Les questions les plus fréquentes ? « Entrepreneur indépendant ou chef d'entreprise salarié : quelles sont les conséquences sur ma retraite ? » « Quelles démarches dois-je effectuer pour affilier mon entreprise à la retraite complémentaire ? » « Que devient ma retraite de salarié ? » « Le cumul emploi-retraite, comment ça marche ? ».

Les conseillers renseignent les visiteurs individuellement : **réponse personnalisée et immédiate garantie** ! En 2009, les conseillers Agirc et Arrco ont reçu près de 600 visiteurs en deux jours.

Besoin d'une information plus générale ? L'Espace Protection sociale et Emploi, c'est aussi un programme complet de micro-conférences sur le statut de l'auto-entrepreneur, le cumul emploi-retraite, la protection sociale du chef d'entreprise, etc..

Consultez le programme des micro-conférences et téléchargez une invitation sur www.agirc-arrco.fr, rubrique A la Une